

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 18

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 12 Mai 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME. DANIELE BRUNET / M.
YVES MORAINÉ**

OBJET

Achat de prestations dans le cadre d'une manifestation jeunesse

**Direction de la Jeunesse et des Sports
Service de la Jeunesse
19656**

PRESENTATION

Notre Collectivité entend assurer sa notoriété et plus particulièrement celle de son implication dans le domaine de la jeunesse et du sport et ainsi renforcer l'image du Conseil départemental.

Dans cette perspective, notre Institution souhaite procéder à divers achats de prestations, d'espaces promotionnels et/ou de places dont l'objectif est de permettre la promotion de la pratique sportive en général, sa découverte par le plus grand nombre, mais aussi la réalisation d'actions éducatives et sportives pendant de grands évènements.

Ces achats permettent en effet d'associer notre image à des manifestations d'envergure nationale voire internationale qui valorisent l'image de notre territoire et stimulent son économie.

PROPOSITIONS

Il est proposé dans ce rapport d'associer notre Collectivité à une manifestation qui participe à l'identité du département et la valorise en rayonnant largement au-delà des Bouches-du-Rhône par ses aspects économiques et médiatiques :

La SOSH FreeStyle Cup 2017

Il est en effet proposé de procéder à l'achat de prestations (achats d'espaces publicitaires et promotionnels, réalisation d'animations annexes) dans le cadre de « la SOSH FreeStyle Cup » avec la société MOUSS DIFFUSION qui organise à Marseille du 15 au 25 juin 2017 le championnat du monde de Skateboard Bowl, des compétitions internationales de BMX Flat et Kitsurf FreeStyle ainsi qu'un championnat de France de Windsurf FreeStyle.

Cette manifestation n'a pas d'équivalent dans le département des Bouches-du-Rhône notamment pour le type de pratique sportive proposé, le niveau de compétition, ou les animations innovantes ou grands publics très prisées par la jeunesse. Elle est en outre gratuite et ouverte à tous et regroupe environ 130 000 participants venant de toutes les régions de France mais aussi de plusieurs pays étrangers. La popularité de cette manifestation dépasse largement les frontières de notre territoire en s'appuyant sur les retransmissions télévisées, radiophoniques, les réseaux sociaux et la presse.

Cette manifestation s'achèvera par des finales sur les plages de Borély à Marseille.

Ces achats permettront d'assurer une importante visibilité de notre Institution ainsi que la réalisation d'opérations annexes pour permettre la promotion de la pratique sportive auprès des jeunes et la découverte de ces disciplines au plus grand nombre.

L'ensemble de ces achats sera réalisé par marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable, conformément à l'article 30 I 3^c du décret du 25 mars 2016 relatif

aux marchés publics, ceci en raison des droits d'exclusivité détenus par la société MOUSS DIFFUSION concernant la commercialisation de ces prestations.

Le montant total des achats proposé est de 30 000 €TTC maximum.

CONCLUSION

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Madame la Déléguée à la Jeunesse et à la Prévention, je vous serais obligée de bien vouloir prendre acte du lancement d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable avec la société MOUSS DIFFUSION suivant l'article 30 I 3°c du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

En cas de décision favorable, la dépense totale correspondante à cet objet, s'élèvera à 30 000 € TTC maximum, elle sera imputée au chapitre 011 du budget du Département.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL